



FLORENCE DECLARATION **RECOMMANDATIONS POUR LA SAUVEGARDE DES COLLECTIONS** **DE PHOTOGRAPHIES ARGENTIQUES**

Préambule

La fonction principale des archives photographiques, comme de toute archive est de garantir la conservation et l'accessibilité future des documents provenant du passé en vue de permettre leur utilisation future pour la recherche.

L'introduction des technologies numériques a créé de nouveaux outils puissants pour répondre aux exigences de la conservation et de la communication. La plupart des archives photographiques sont déjà engagées dans des projets de catalogage électronique et de numérisation de tirages et de négatifs, et de nouveaux modes de consultation en ligne se sont développés.

Les technologies numériques appliquées aux archives ont certes des avantages indiscutables. Cependant, pour cette raison même on a tendance à considérer trop superficiellement les conséquences de ces procédés. En particulier les débats sur la numérisation laissent supposer qu'une fois reproduits numériquement les originaux peuvent être soustraits à la consultation, voire même éliminés. Le Kunsthistorisches Institut in Florenz - Max-Planck-Institut soutenu par les autres signataires de ces recommandations croit, au contraire, qu'il est essentiel pour l'avenir des études en sciences historiques, humaines et sociales de susciter une plus grande compréhension de la valeur incontestable des archives de photographies argentiques.

La conviction qu'il est utile et nécessaire de sauvegarder les archives de photographies argentiques est basée sur deux considérations simples

- les technologies non seulement conditionnent les modes de diffusion, conservation, consultation, voire délectation des documents, mais elles façonnent également leur contenu
- les photographies ne sont pas de simples images indépendantes de leur support, mais plutôt des objets doués de matérialité qui existent dans le temps et dans l'espace.

Une photographie argentique et sa reproduction numérique ne sont pas la même chose

Du préambule il découle que:

- une photographie argentique et sa reproduction numérique sont deux objets distincts et ne sont pas interchangeables. En fait, aucun procédé de transfert d'un

support à un autre n'est neutre quant au contenu de l'objet mais il crée un nouvel objet qui est différent de l'original;

- la consultation d'une photographie argentique et celle de sa reproduction numérique sont deux expériences différentes, car la technologie modifie les modes d'exploitation et d'usage de l'information.

Matérialité de la photographie

A la lumière des recherches actuelles nous devons réfuter l'idée traditionnellement admise de l'équivalence entre photographies et images. Les photographies doivent être considérées comme des objets matériels situés dans le temps et dans l'espace :

- comme objets les photographies ont une vie qui se manifeste sous différents aspects : l'instant, les conditions technologiques et les objectifs de leur production; leur contextualisation dans une archive; l'attribution d'une ou plusieurs significations par l'intégration dans un ordre systématique et par le catalogage, les changements possibles de fonction et de signification à travers le temps. L'information sur ces aspects est d'une importance croissante pour la recherche;
- en particulier l'objet photographique se caractérise par des aspects tactiles qui sont indispensables pour reconstruire les moments essentiels de sa «biographie», comme la technique, la production, la période et l'histoire de ses usages à travers le temps (qui se manifestent à travers son état de conservation, par exemple)

Limites du support numérique

La reproduction numérique des objets photographiques rencontre des limites importantes:

- les technologies numériques peuvent fournir des instruments valides pour la reconstitution de certains éléments concernant l'objet photographique, mais ils ne peuvent reproduire sa biographie entière;
- en particulier l'aspect tactile des photographies ne peut être reproduit dans le support numérique;
- la numérisation tend à réduire les photographies à leur seul aspect visuel;
- par conséquent, l'idée d'accessibilité totale liée au support numérique est illusoire: si l'accès internet est idéalement indépendant du lieu et du temps, il est aussi limité à un seul composant de l'objet photographique: l'image.

La complexité du document photographique

Les aspects à la fois visuels et matériels représentent la complexité des photographies comme documents, autrement dit d'objets qui transmettent de l'information. La transposition du support argentique au support numérique, c'est à dire du continu au discontinu, entraîne toujours une réduction de complexité. En ce qui concerne les photographies, ceci se manifeste à différents niveaux:

- la perte de qualité de l'objet photographique (tactilité, résolution, détails, surface);
- la réduction des traces biographiques des photographies aux seuls éléments enregistrés dans le programme spécifique de catalogage considéré; en fait chaque

base de données ou programme de numérisation est conçu pour répondre à un nombre de questions limitées (quelle qu'en puisse être l'importance)

Le fait de conditionner les possibilités d'interprétation est par lui-même inhérent à chaque outil de catalogage, même dans le domaine argentique. Mais il devient dangereux si le support numérique se substitue à l'argentique au lieu de le compléter et l'intégrer.

L'archive comme lieu de recherche

L'étude sur les photographies ne peut pas être coupée du contexte dans lequel elles sont conservées : l'archive. L'archive est dans sa matérialité une structure autonome et unique, pas simplement la somme des photographies singulières qui la constituent.

L'archive photographique, comme toute archive, joue le rôle, pour les sciences humaines et sociales d'un laboratoire, c'est à dire d'un lieu pour la production et l'interprétation de la connaissance. Les archives photographiques préservent et garantissent l'accès aux photographies comme instruments, mais aussi comme objets de la recherche. Les structures des archives photographiques sont en même temps le produit et le miroir de l'histoire de la recherche scientifique. Par conséquent :

- pour les besoins de la recherche il ne suffit pas de garantir l'accès à des photographies argentiques isolées; c'est l'archive photographique comme un tout, avec sa structure et ses fonctions qui doit être sauvegardée comme lieu et aussi comme objet de toutes les recherches savantes susceptibles d'être poursuivie aujourd'hui et demain;
- le contexte physique d'une archive de photographies argentiques est tout à fait différent du contexte d'une base de données qui permet la consultation en ligne de reproductions numériques de photographies argentiques isolées.

L'archive numérisée : sélection et réduction

La sélection de documents considérés comme dignes d'être conservés est inhérente à la nature de l'archive. La numérisation d'une archive argentique implique une sélection plus approfondie: en fait contrairement à ce qui est avancé, la numérisation est extrêmement onéreuse en termes d'argent, de temps et de ressources humaines. C'est pourquoi la sélection devient réduction:

- quelle que soit la quantité d'argent investie dans la numérisation, il n'est pas réaliste de penser que dans l'avenir tous les objets photographiques présents dans les archives argentiques seront converties sous forme numérique avec toutes les métadonnées associées;
- la réduction est irréversible si après numérisation l'archive argentique est soustraite, avec sa complexité, à la libre consultation.

Ainsi la numérisation offre de nouvelles voies d'interprétation mais en ferme d'autres; elle promeut de nouvelles manières de mener la recherche mais en empêche d'autres. Les archives de photographies numériques génèrent des sujets de recherche différents de ceux des archives de photographies argentiques.

L'obsolescence et l'instabilité du support numérique

Face à un enthousiasme justifié pour les nouveaux outils technologiques, il est cependant nécessaire de rappeler la question encore irrésolue de l'obsolescence et de l'instabilité du support numérique, avec des problèmes à la fois technologiques et structurels comme:

- la pérennité de l'archivage de l'information numérique
- la pérennité des fonctionnalités d'Internet

Conclusions

C'est aux archives photographiques qu'incombe naturellement la responsabilité de garantir l'intégrité de la documentation historique qui leur est confiée, indépendamment du support dans lequel elle a été transmise. Le support numérique ne peut être considéré comme un équivalent «moderne» du support argentique. Seule l'intégration entre le support argentique et le support numérique peut garantir la conservation correcte du patrimoine photographique pour les études futures et en même temps la valorisation des moyens numériques.

La sauvegarde des archives de photographies argentiques est aussi d'intérêt fondamental pour les chercheurs d'aujourd'hui et de demain en histoire, histoire de l'art, histoire de la photographie, histoire des sciences, histoire de l'éducation, en sciences sociales, anthropologie, «visual studies», «Bildwissenschaft» etc. Doivent être respectés les usages non seulement actuels mais aussi tous les futurs usages scientifiques potentiels des documents photographiques de telle sorte que les futures générations de chercheurs ne soient pas confrontées à des limites qui restreignent ou ferment l'accès à des possibilités de recherche.

Nous souhaitons que ces recommandations soient soutenues et respectées à la fois par les professionnels en charge des collections photographiques et par la communauté des chercheurs et des universitaires.

Kunsthistorisches Institut in Florenz–Max-Planck-Institut
Costanza Caraffa
Florence, 31 octobre 2009

Traduction en français: Dominique Morelon, INHA Paris

D'autres informations et liste des signataires Vous trouverez à la page web
<http://www.khi.fi.it/photothek/florencedeclaration/index.html>.

d'autres informations concernant cette initiative, une liste régulièrement actualisée des signataires ainsi que la version anglaise, italienne et française de la FLORENCE DECLARATION.

Pour signer la FLORENCE DECLARATION envoyez un email à l'adresse suivante:

declaration@khi.fi.it

en mettant comme objet „Florence Declaration“ et indications concernant votre nom, lieu et institution.

La liste des signataires sera actualisée chaque semaine.

Kunsthistorisches Institut in Florenz – Max-Planck-Institut

Via Giuseppe Giusti 44, I-50121 Florenz

Tel.: +39 055-24911-1

www.khi.fi.it

Bibliographie essentielle:

Costanza Caraffa (ed.), *Photo Archives and the Photographic Memory of Art History*, Berlin-Munich 2011.

Geoffrey Batchen, *Photography's Objects*, Albuquerque 1997.

Elizabeth Edwards, *Raw Histories: Photographs, Anthropology and Museums*, Oxford-New York 2001.

Elizabeth Edwards, Janice Hart (ed.), *Photographs Objects Histories. On the Materiality of Images*, London-New York 2004.

Marlene Manoff, "Theories of the Archive from Across the Disciplines", in: *Libraries and the Academy*, Vol. 4, No. 1 (2004), pp. 9-25.

Marlene Manoff, "The Materiality of Digital Collections: Theoretical and Historical Perspectives", in: *Libraries and the Academy*, Vol. 6, No. 3 (2006), pp. 311-325.

Joanna Sassoon, "Photographic Materiality in the Age of Digital Reproduction", in: Elizabeth Edwards, Janice Hart (ed.), *Photographs Objects Histories. On the Materiality of Images*, London-New York 2004, pp. 186-202.

Joan M. Schwartz, "'We make our tools and our tools make us': Lessons from Photographs for the Practice, Politics, and Poetics of Diplomats", in: *Archivaria* 40 (1995), S. 40-74.

Joan M. Schwartz, "'Records of Simple Truth and Precision': Photography, Archives, and the Illusion of Control", in: *Archivaria* 50 (2000), S. 1-40.

Kelley Wilder, "Photography and the Archive", in: Kelley Wilder, *Photography and Science*, London 2009, pp. 79-101.